

BOURSE DE LYCEE – ANNEE SCOLAIRE 2020/2021
VERIFICATION DES RESSOURCES
FORMULAIRE POUR ELEVE DEJA BOURSIER DE LYCEE EN 2019/2020

DATE LIMITE DE DEPOT AU LYCEE : 15 OCTOBRE 2020

A cocher :

- VR à la demande de la DSDEN (obligatoire)
- VR pour redoublement (obligatoire)
- VR pour réorientation (obligatoire)
- VR pour fin de cycle d'étude et préparation d'un nouveau diplôme (obligatoire)
- VR à la demande de la famille (facultatif – conseil : vérifier au préalable l'éligibilité de la demande au regard du barème).

Dans tous les cas, la vérification de ressources peut conduire au retrait de la bourse de lycée ou à une diminution de l'échelon accordé



Cadre réservé à l'établissement

N° UAI de l'établissement : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N°INE de l'élève : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

MEF – Classe 20-21 : |_|_|_|_|_|_|_|

Cachet de l'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentée par l'élève.

Date de dépôt : |_|_|_| / |_|_|_| / |_|_|_|

1. Renseignements concernant les membres de la famille

L'enfant pour lequel vous demandez la bourse

Son nom (en MAJUSCULES) et ses prénoms :

Fille Garçon Sa date de naissance : |_|_|/|_|_|/|_|_|
Sa nationalité : Française d'un pays de l'Union européenne d'un autre pays

Si l'enfant est sous tutelle administrative ou placé en foyer, indiquez l'organisme :

Demandeur de la bourse :

le père ou la mère ou autre (précisez)

Nom et prénom du demandeur (en MAJUSCULES) :

Adresse complète :

Numéro de téléphone : Courriel :@.....

Activité professionnelle actuelle ou autre situation :

Situation familiale : célibataire marié(e) veuf (ve) séparé(e) divorcé(e) concubinage pacs

Nom, Prénom et coordonnées de l'autre parent :

Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre pacsé(e) est :

le père la mère le beau-père (la belle-mère) de l'enfant

Ses nom et prénom (en MAJUSCULES) :

Son activité professionnelle actuelle ou autre situation :

Charges et ressources (cadre réservé à la D.S.D.E.N.)

Nombre d'enfants

|_|_|

Ressources

|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|

2. Renseignements relatifs à la scolarité 2019/2020

Etablissement et classe fréquentés :
.....

L'élève est-il titulaire d'un baccalauréat d'enseignement général, technologique ou professionnel ?

OUI date d'obtention : _____ NON

3. Les enfants (mineur ou majeur) à votre charge

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'enfant pour lequel vous demandez une bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire, université fréquentés ou profession	Boursier	
			Oui	Non

4. Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier

Dans tous les cas :

Copie de votre avis d'impôt 2020 sur les revenus de l'année 2019 en intégralité, adressé par les services fiscaux

Cas particuliers :

Selon votre situation	Pièces à fournir
Si vous vivez en concubinage	<ul style="list-style-type: none">• Avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 de votre concubin(e).
En cas de changement dans votre situation (uniquement décès de l'un des parents, divorce, séparation) en 2020	<ul style="list-style-type: none">• Justificatif de modification de la situation familiale (par exemples : acte de décès, jugement de divorce)• Attestation de paiement de la C.A.F. précisant les personnes à votre charge.
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2020 pour l'année 2019	<ul style="list-style-type: none">• Justificatif du changement de résidence de l'enfant.• Attestation de paiement de la C.A.F. précisant les personnes à votre charge.
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	<ul style="list-style-type: none">• Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille.• Attestation de paiement de la C.A.F. précisant les personnes à votre charge.

5. Engagement de la famille

Je soussigné(e) le père ou la mère ou le(la) représentant(e) légal(e) de l'enfant certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts. J'ai conscience également qu'une demande de ré instruction sur ma seule volonté, peut aboutir à un retrait de bourse ou une diminution de l'échelon précédemment attribué.

Date et signature :

*La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, article 22).
La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est envoyée.*

Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

Signature du chef d'établissement
& timbre de l'établissement

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

DATE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Note à l'attention des familles :

- Des pièces complémentaires pourront éventuellement, en fonction de votre situation, vous être demandées par l'intermédiaire de l'établissement ou par courrier/courriel à votre attention. L'absence de production de ces pièces pourra entraîner le rejet de votre demande.
- Dans le cadre des mesures de contrôle mises en place pour la présente campagne de bourses, vous pourrez être invité(e) à tout moment à produire des documents originaux pour vérification.
- Le montant de la bourse vous est communiqué avec la décision positive d'attribution.
- Le paiement de la bourse intervient à la fin de chaque trimestre. En cas de retard de paiement, vous pouvez prendre contact avec l'intendance de l'établissement scolaire.